

Commune : BULEON - Cœur d'îlot






Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Désenclavement

Éléments complémentaires

Le sous-secteur 1 accueillera des logements sociaux et/ou à destination de seniors.
L'aménagement du sous-secteur 1 ménagera une capacité à désenclaver les deux sous-secteurs adjacents.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,21	7	33.3	Optimisation progressive possible
2	0,09	1	11.1	Optimisation progressive possible
3	0,14	3	21.4	Optimisation progressive possible

Commune : BULEON - Cœur d'îlot

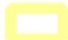





Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Amorce de desserte
-  Maillage possible

Éléments complémentaires

Les sous-secteurs peuvent être aménagés indépendamment les uns des autres ; cependant, à l'échelle de chaque sous-secteur, on recherchera une organisation cohérente.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,11	2	18.1	Optimisation progressive possible
2	0,14	2	14.2	Optimisation progressive possible
3	0,21	4	19	Optimisation progressive possible
4	0,24	5	20	Optimisation progressive possible
5	0,38	8	21	Optimisation progressive possible

Commune : BULEON - Les Camélias



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Amorce de desserte
- Accès secondaire
- Continuité douce à créer
- Frange à créer

Eléments complémentaires

Desserte principale par le sud du site.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	1,19	26	20	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases

Commune : BULEON - Rue de la Mairie

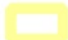






Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Accès interdit
-  Amorce de desserte
-  Entrée de bourg à structurer et à paysager
-  Haie à préserver

Éléments complémentaires

Une ou plusieurs amorces de desserte sont possibles depuis la rue de la Mairie ; leur bouclage au sein de l'opération n'est pas obligatoire pour les véhicules motorisés, mais souhaitable pour les continuités douces

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,43	7	16.2	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : BULEON - Rue des Ajoncs / Rue de la Forge




Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

 Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

Éléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,18	4	22.2	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : BULEON - Rue du Stade



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Éléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Amorce de desserte
- Accès secondaire
- Frange à créer

Éléments complémentaires

Lien viaire à anticiper vers l'opération adjacente (amorce de desserte).

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	1,07	26	23.4	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases